

Crise sanitaire – situation en Drôme

Nous vous avons sollicités récemment afin de connaître celles et ceux d'entre vous qui seraient disponibles pour intervenir au domicile de patients souffrant de pathologies respiratoires. Vous avez déjà été plus de 80 à vous porter volontaires, et je tiens à vous en remercier. Suite à une réunion, hier soir, des présidents des conseils départementaux de la région, il apparaît nécessaire de ne pas limiter cette liste aux seuls soins de kiné respiratoire, mais toujours dans le cadre de soins à domicile. Nous cherchons donc à savoir quels sont les MK du département disponibles pour délivrer des soins à domicile sans limitation de pathologies, mais toujours dans le cadre de soins urgents et non reportables.

Les règles d'intervention sont clairement définies : il s'agit uniquement d'éviter des hospitalisations pour des cas graves, et ***surtout en ayant la possibilité pour le praticien de se protéger physiquement***. Nous avons ce soir vendredi une réunion téléphonique avec le Président du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes qui semble en mesure de nous fournir des solutions de protection. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant s'il apparaît possible de se procurer rapidement les masques et autres éléments de protection. ***Mais avons convenu qu'il fallait refuser tout déplacement pour lequel le praticien ne pouvait être assuré d'avoir des éléments de protection, a minima des masques.***

Par ailleurs, nous n'avons actuellement aucun retour concernant les EPHAD du département. Nous souhaiterions donc que celles et ceux d'entre vous qui interviennent dans des EHPAD nous indiquent s'ils ont des informations quant à la situation dans ces établissements (personnes contaminées, décès) et s'ils peuvent continuer à intervenir dans ces établissements.

Nous aimerions également savoir si certains d'entre vous interviennent pour des services de HAD, et quelle est la situation dans ce secteur.

Nous restons mobilisés en permanence pour obtenir un maximum d'informations sur l'évolution de la situation afin de vous les retransmettre. De votre côté, n'hésitez à nous faire retour d'informations locales dans votre secteur.

Toutes les informations sont à communiquer sur l'adresse mail du secrétariat : cdomk26@ordremk.fr.

Bon courage à toutes et à tous. Et surtout privilégiez d'abord votre santé.

Pour le CDOMK 26

Jacques Liabeuf

Président